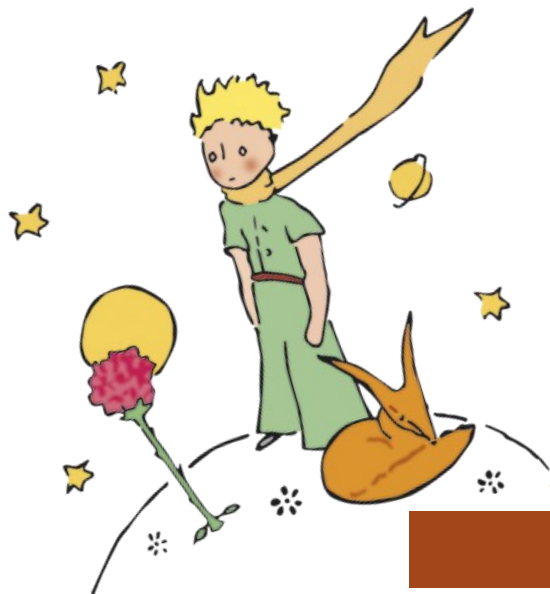




Bulletin municipal d'information - Juillet 2022 -

UN ÉTÉ FESTIF À BLANZAY

SOMMAIRE

UN ÉTÉ FESTIF À BLANZAY	1
L'ÉCOLE EN FÊTE	2
LA FIBRE ARRIVE	3
PORTFOLIO	4
INFORMATIONS PRATIQUES	5
UN CINÉMA DANS LA FORCE DE L'ÂGE	5
AGENDA	6

ESCALES EN SCÈNE

La **Compagnie de La Trace**, accueillie en résidence permanente à Civray, travaille dans une démarche axée sur le **conte et la tradition orale** : la voix comme moyen d'expression des idées, mode de transmission de l'histoire, de nos histoires, la voix pour dire ce qui a été écrit, pour parler, pour passer le mot. Mais aussi la voix qui porte le récit comme une musique. Avec **Escales en Scènes**, et pour la 2ème édition, la Compagnie de La Trace va aller à la rencontre du public de façon originale.

Comme l'an passé, ce sont **12 communes** de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou qui vont accueillir des spectacles vivants du **8 au 20 Août**. C'est par Blanzay que vont débiter ces nouvelles Escales 2022.

Le **8 Août à partir de 20h30**, la Compagnie va nous entraîner dans une **balade contée**. Les artistes et le public vont déambuler sur la **place St Hilaire et autour du centre bourg pour 4 arrêts contés**. En plus de cela, **Cécile**, une Blanzéenne, va nous proposer « **Le Petit Prince d'ici et d'ailleurs** »... quelques instants de lecture de passages du **Petit Prince** en différentes langues et notamment du **Patois** de chez nous ! La Compagnie se déplace à vélo de commune en commune et campe sur place. Nous pourrons les accompagner avec nos vélos sur une partie du trajet !

BALADE À BLANZAY

En référence aux **Balades** qui **animaient autrefois les villages**, la Municipalité reconduit pour la 5ème année cette nouvelle pause festive de fin d'été qui aura lieu le **samedi 27 août** sur la **place Saint-Hilaire**.

Vous êtes donc cordialement invités à ce moment de **convivialité**, de **découvertes poétiques, artistiques et musicales** clôturant cette période estivale.

Au programme cette année :

- **19h30** : Spectacle « **Attention à la Marche** » proposé par la **Compagnie de la Trace**, subventionné par le Département de la Vienne
- **19h à 23h** : **repas champêtre** proposé par le restaurant « **Les Drôles** » avec au menu : charcuteries, entrecôtes que chacun pourra faire cuire au barbecue, frites, fromages, buvette - pensez à apporter vos assiettes et couverts - verres disponibles sur place -
- **Entre 20h30 et 22h** : Animation musicale par la **Charrette à Musique**
- **22h** : **Feu d'Artifice**
- **22h20** : Animation musicale par le groupe **Black Jack V**

L'information de la commune en continu

Informations pratiques

- Administratives
- Menus de l'Ecole
- Manifestations associatives, culturelles et sportives
- Comptes-rendus de conseils municipaux
-

Rendez-vous sur

Internet :

www.blanzay.fr

Facebook :

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

[Mairie-de-Blanzay-](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

[100752231673146/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/)

Intramuros :

Application mobile





L'année scolaire vient de s'achever et à cette occasion, les élèves du RPI Blanzay/Champniers avaient préparé un spectacle qui a eu lieu **vendredi 1er juillet en extérieur à Champniers**. Les spectateurs étaient nombreux pour assister à ce point final d'une **année riche en projets**.

La **classe maternelle** a présenté une mise en scène du **conte musical "Pierre et le loup"**. Les élèves d'**élémentaire** ont quant à eux réalisés différentes **danses** et interprété des **chants** sur le thème de l'**espace**, thème étudié tout au long de l'année. Ils avaient également fabriqué des **maquettes de fusées** pour décorer la scène. Le spectacle s'est achevé par un **chant commun à toutes les classes "On a mangé le soleil"**.

Avant de sortir de scène, **chaque enfant a reçu un livre offert par la Municipalité** et les **CM2** ont reçu une **calculatrice** offerte par l'association des parents d'élèves (APE) afin d'être bien équipés pour leur entrée au collège. Un **cadeau a également été offert à Mme Barbier** à l'occasion de son départ en raison de la fermeture de son poste.

Dans un courrier daté du 22 juin, M. Barthélémy, Directeur académique des services de l'éducation nationale, confirme la mise en place d'un **accompagnement provisoire pour un an sur le site de Blanzay**. A la rentrée 2022, l'école de **Blanzay** comptera donc encore **trois classes** et celle de **Champniers, une**. En septembre 2023, la classe de Champniers sera rapatriée sur l'unité pédagogique de Blanzay pour former un **RPI concentré**.

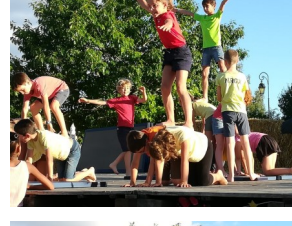
Pour l'année 2022/2023, le RPI Blanzay/Champniers accueillera **74 élèves** répartis dans les quatre classes :

- une classe de **TPS/PS/MS à 21** (4 TPS, 9 PS, 8 MS)
- une classe de **GS/CP à 14** (6 GS, 8 CP)
- une classe de **CE1/CE2 à 18** (7 CE1, 11 CE2)
- une classe de **CM1/CM2 à 21** (16 CM1, 5 CM2)

Il est toujours possible de s'inscrire : rendez-vous en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Félicitations aux élèves de l'école qui ont terminé lauréats du concours organisé par la FNSEA et les JA86 grâce à leur maquette de la ferme telle qu'ils se l'imaginent.

Voir Bulletin municipal de Décembre 2021



LA FIBRE ARRIVE À BLANZAY

C'est avec presque une année d'avance que le déploiement de la fibre va commencer **sur Blanzay**.

C'est ce qu'a annoncé en introduction Monsieur FERCHAUD - Responsable déploiement fibre AMEL Vienne & Deux-Sèvres - lors de sa venue en Mairie le 24 juin dernier où il a rencontré Mme la Maire et les adjoints. C'est en effet ORANGE qui va amener la fibre jusqu'aux **2 armoires prochainement installées dans le centre bourg et entre la D28 et la Grande Clavière**. Le raccordement de chaque hameau sera ensuite sous-traité à l'entreprise SPIE ; il sera dès lors installé un boîtier de raccordement « Point de branchement » dimensionné au nombre d'habitations du hameau. Les habitants seront ensuite informés dès que tous les hameaux alimentés par ces 2 armoires seront raccordés et opérationnels ; s'ils sont intéressés par la fibre à domicile, ils pourront alors contacter un opérateur de leur choix pour raccorder leur habitation à ce boîtier.

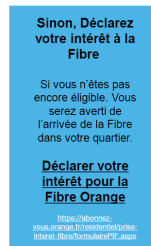
Cette réunion avait pour objectifs de préciser ce qu'était la fibre, ses avantages, les modalités et le calendrier prévisionnel de déploiement sur la commune, les contraintes techniques rencontrées - notamment l'**élagage qui incombe légalement aux propriétaires** -...

Vous en trouverez ci-après une synthèse. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'état d'avancement de ce dossier dans les prochains numéros.

Obligation de prise en charge de l'élagage par le propriétaire du terrain (article L51-1 du CPCE).

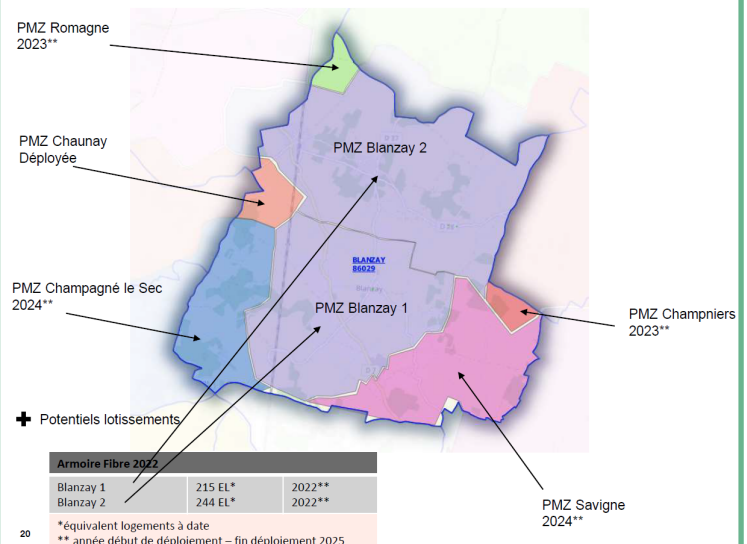
poteau télécom implanté sur... Ou ligne télécom surplombant ...	position des arbres		gestion de la relation avec le propriétaire	responsable de l'élagage
domaine public	propriété privée		collectivité	propriétaire des arbres
domaine public	domaine public		collectivité	collectivité
propriété privée	domaine public		collectivité	collectivité
propriété privée	propriété privée	servitude de PASSAGE	ORANGE	ORANGE
		DESSERTE		propriétaire des arbres

A la demande de la mairie Orange peut procéder à la dépose gracieuse des câbles pouvant être gênants. Ces demandes sont à faire à l'adresse suivante : elagage-orange.uiso@orange.com



Installation de la Fibre

<https://www.youtube.com/watch?v=NA7mTmFKKpk>
<https://www.youtube.com/watch?v=idN5GxRCBE>





PORTFOLIO

Foire de Printemps

Comité des Fêtes

15 mai



Feu de la Saint Jean

24 juin



proposé par le restaurant
"Les Drôles"





INFORMATIONS PRATIQUES



Recensement

Les jeunes gens et jeunes filles de nationalité française atteignant 16 ans ont obligation de se faire recenser.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa Mairie avec les documents suivants :

- **Pièce d'identité** justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

• Livret de famille

Le recensement peut également être effectué en ligne sous certaines conditions sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>



Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée du **lundi 25 juillet au vendredi 5 août inclus** en raison des congés annuels.

Des permanences seront assurées tous les matins de 11h à 12h.



Permis de Construire

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une **démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous**, répond aux enjeux de modernisation des services publics et permet le **dépôt en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme** auprès des communes.

Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 où que vous soyez, le service de matérialisation des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages. Dorénavant, vous n'aurez plus besoin d'affranchir en recommandé les nombreux exemplaires de votre demande, ni de vous déplacer en mairie. La simplification de la démarche vous permettra de bénéficier d'un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel. Le traitement de votre demande sera optimisé grâce aux échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires se feront directement en ligne.

Économie, accessibilité, transparence de l'instruction, amélioration des échanges, les dossiers continueront d'être traités par des agents professionnels de l'instruction, alors **créez votre compte et laissez-vous guider !**

Une seule adresse pour vos demandes en ligne d'autorisations d'urbanisme : <https://ads.at86.fr/>



La **gymnastique pour adulte** reprendra le **mercredi 7 septembre** :

- **deux séances** le **mercredi** : à **16h30** et **20h30**

- **prix de la licence** pour l'année : **65 €**

- **2 séances d'essai gratuites** pour les nouveaux licenciés

Cette année il y aura peut-être la possibilité de faire de la **Zumba le lundi soir à 19h** ; il faut voir le nombre de personnes intéressées pour fixer le prix de la licence. Pour cela, contactez James au 06 77 99 26 28 afin que cela puisse se mettre en place dès la rentrée.

UN CINÉMA DANS LA FORCE DE L'ÂGE

En **octobre 2022**, le Cinéma **Ciné-Malice** de CIVRAY aura **20 ans** !

20 ans déjà que l'association qui gère le cinéma propose une **programmation diversifiée pour tous**, sur toute l'année. Les bénévoles et la directrice du cinéma ont à cœur d'inscrire le **Ciné-Malice** dans une **dynamique culturelle de territoire** et de **partager leur amour du grand écran** en organisant de nombreux rendez-vous cinématographiques autour d'**avant-premières**, de **films de l'actualité** ou même de **films du patrimoine**.

Des **ateliers**, des **conférences**, des **rencontres**, des **goûters**, des **séances jeux-videos**... il y en a pour tous les goûts, à tout âge.

Le tarif plein est de 6,50 €, le tarif réduit (- 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) de 5,50 € et tarif unique de 4 € pour les moins de 14 ans ! **Le mercredi avant 18 h et tous les matins c'est 4€ pour tous.**

Carte d'abonnement possible à 33 € (6 places valables 2 ans).

Après ces 2 années de pandémie qui ont freiné les entrées du cinéma, l'association a décidé de faire des **20 ans du Ciné-Malice** un **rendez-vous haut en couleur**. Une **semaine de festivités à des tarifs préférentiels** : Goûter, Buffet,



Avant-Premières, Rencontres et ateliers ponctueront cette semaine anniversaire.

7 jours de films surprises pour tous les goûts et tous les âges dont l'**avant-première exceptionnelle** du film **LE DEFI DE NOEL** en présence du réalisateur Florian Hesse, le **dimanche 16 octobre à 15h** : Jour "J" Anniversaire !

Date, donc, à inscrire dans l'agenda dès maintenant.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie du cinéma, l'association est toujours à la recherche de **bénévoles** en caisse ou en projection ; n'hésitez pas à prendre contact avec le cinéma afin de rejoindre cette **équipe dynamique**.

Coordonnées :

Ciné-Malice

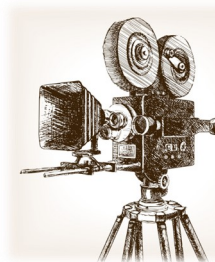
7 rue Louis XIII - 86400 CIVRAY

Tel : 05 49 87 82 40

Courriel: cine.malice@wanadoo.fr

Programme :

<https://www.linternaute.com/cinema/seances/cinema/1141/cine-malice/>





AGENDA

LA CIE DE LA TRACE PRÉSENTE

ESCALES EN SCÈNE EN CIVRAISIEN

2ÈME ÉDITION

SPECTACLES ITINÉRANTS GRATUITS

BLANZAY • JOUSSÉ • GENÇAY • VALX • SURIN
LA FERRIÈRE-AIROUX • ST-SECONDIN • BRUX
LIZANT • SOMMIÈRES-DU-CLAIN
SAVIGNÉ • CHÂTEAU-GARNIER

INAUGURATION LUNDI 08 AOÛT À 11H
PARIS DE LA Mairie de CIVRAY

8 AU 20 AOÛT 2022

OFFICE DE TOURISME
DU CIVRAISIEN EN POITOU
05 49 87 47 73
TOURISMECIVRAISIEN@CIVRAISIENPOITOU.FR

Balade à Blanzay

19^h ATTENTION À LA MARCHÉ
Cie de la Trace

20^h REPAS CHAMPÊTRE
Les Drôles - la Charrette à Musique

22^h FEU D'ARTIFICE

22^h30 SOIRÉE MUSICALE
Black Jack V

27/08

C. PRADEL

AOÛT 2022

LUNDI 8 : ESCALES EN SCÈNE
Proposée par la Compagnie de la Trace
20h30 - Place Saint-Hilaire
Entrée gratuite

SAMEDI 27 : BALADE À BLANZAY
Fête d'été proposée par la Municipalité
19h30 - Place Saint-Hilaire
Entrée gratuite

SEPTEMBRE 2022

DIMANCHE 25 : RANDONNÉE GOURMANDE
Organisée par le Comité des Fêtes
14km à pieds ou 40 km à vélo
Départ à 11h devant la Salle des Fêtes
Adultes : 16€ - Enfants jusqu'à 12 ans : 8€
Inscriptions auprès de James ROUSSEAU
06 77 99 26 28

Le service **Office de Tourisme** de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou vous présente son tout **nouveau site internet** :

www.tourismecivraisienpoitou.com

Vous pourrez y retrouver **toutes les informations touristiques de notre territoire** : les sites à visiter, les activités de loisirs, les manifestations, les hébergements classés ou labélisés, etc...

Blanzay

Randonnée gourmande

Dimanche 25 septembre 2022
Départ de la salle des fêtes à 11h

Adultes : 16€
Enfants (-12ans) : 8€

Circuit : 14 km
Circuit : 40 km

Apportez vos couverts
(assiette, couteau, fourchette et cuillère)

Inscription :
Angélique : 06 61 46 14 32
James : 06 77 99 26 28 ou 05 49 87 01 06

Organisée par le Comité des fêtes de Blanzay
Ne pas jeter sur la voie publique